

Jours de collecte des **ORDURES RÉSIDUELLES** et des **SACS D'EMBALLAGES RECYCLABLES** :

Bailleau-le-Pin Sandarville	Mercredi matin => Poubelles et sacs à sortir LA VEILLE AU SOIR		Un jour férié décale toutes les tournées d'une journée :	
Blandainville Epeautrolles Ermenonville-la-Grande Ermenonville-la-Petite Luplanté Meslay-le-Vidame	Mercredi après-midi => Collecte à partir de 12h		Jours fériés	Reports
		Lundi 21 avril 2014	Jeudi 24 avril 2014	
		Lundi 9 juin 2014	Jeudi 12 juin 2014	
		Lundi 14 juillet 2014	Jeudi 17 juillet 2014	
		Mardi 11 novembre 2014	Jeudi 13 novembre 2014	

Horaires des services du Sictom

Déchèteries

HIVER
du 1^{er} novembre au 28 février

BONNEVAL	BROU	ILLIERS-COMBRAY	DANGEAU
21 rue de villancien Tél : 02 37 47 46 15	Route de frazé Tél : 02 37 96 06 03	Zone industrielle Tél : 02 37 24 13 32	Route de Saumeray Tél : 02 37 96 74 66
lundi : 9h00 à 12h00 13h30 à 17h30 mardi : 9h00 à 12h00 mercredi : 13h30 à 17h30 jeudi : fermé vendredi : 10h00 à 12h00 13h30 à 17h30 samedi : 9h00 à 12h00 13h30 à 17h30	lundi : 9h00 à 12h00 13h30 à 17h30 mardi : 9h00 à 12h00 mercredi : 13h30 à 17h30 jeudi : fermé vendredi : 10h00 à 12h00 13h30 à 17h30 samedi : 9h00 à 12h00 13h30 à 17h30	lundi : 9h00 à 12h00 13h30 à 17h30 mardi : fermé mercredi : 13h30 à 17h30 jeudi : 9h00 à 12h00 vendredi : 10h00 à 12h00 13h30 à 17h30 samedi : 9h00 à 12h00 13h30 à 17h30	lundi : 13h30 à 17h30 mardi : 13h30 à 17h30 mercredi : 13h30 à 17h30 jeudi : fermé vendredi : 9h30 à 12h00 13h30 à 17h30

Plate-forme de compostage

Déchèteries

ÉTÉ
du 1^{er} mars au 31 octobre

BONNEVAL	BROU	ILLIERS-COMBRAY	DANGEAU
21 rue de Villancien Tél : 02 37 47 46 15	Route de Frazé Tél : 02 37 96 06 03	Zone industrielle Tél : 02 37 24 13 32	Route de Saumeray Tél : 02 37 96 74 66
lundi : 9h00 à 12h00 14h00 à 18h30 mardi : 9h00 à 12h00 mercredi : 9h00 à 12h00 14h00 à 18h30 jeudi : fermé vendredi : 9h00 à 12h00 14h00 à 18h30 samedi : 9h00 à 12h00 14h00 à 18h30	lundi : 9h00 à 12h00 14h00 à 18h30 mardi : 9h00 à 12h00 mercredi : 9h00 à 12h00 14h00 à 18h30 jeudi : fermé vendredi : 9h00 à 12h00 14h00 à 18h30 samedi : 9h00 à 12h00 14h00 à 18h30	lundi : 9h00 à 12h00 14h00 à 18h30 mardi : fermé mercredi : 9h00 à 12h00 14h00 à 18h30 jeudi : 9h00 à 12h00 vendredi : 9h00 à 12h00 14h00 à 18h30 samedi : 9h00 à 12h00 14h00 à 18h30	lundi : 9h30 à 12h00 14h00 à 18h30 mardi : 14h00 à 18h30 mercredi : 14h00 à 18h30 jeudi : 14h00 à 18h30 vendredi : 14h00 à 18h30 samedi : 9h30 à 12h00 14h00 à 18h30

Plate-forme de compostage

SERVICE DU CAMION VERT

Si vous avez plus de 65 ans ou si vous avez une carte d'invalidité, vous pouvez faire appel au service de ramassage des végétaux à domicile pour vos **déchets courants de jardin (limité à un camion maximum)** en appelant le **02 37 96 74 66**.

Prévention et sensibilisation au tri et à la réduction des déchets

Sensibiliser les usagers à la problématique des déchets, conseiller et accompagner dans la démarche de prévention mais aussi améliorer la qualité du tri sont des objectifs majeurs dans le cadre du programme de prévention. Le SICTOM développe ainsi des actions de prévention et de sensibilisation auprès de toute la population et particulièrement auprès du jeune public du territoire.

Animations scolaires :

Quelques animations ont été réalisées sur le thème des déchets en école maternelle et primaire.



Stand lors de manifestations locales :

Pour la première année, le SICTOM a participé à différentes manifestations organisées par les communes du territoire. A ces occasions, un stand a été installé afin d'identifier le SICTOM et présenter nos diverses actions :

- la Saint-Georges à Dangeau le 21 avril 2013
- la Fête de la Louée à Unverre le 16 juin 2013
- la brocante de Yèvres le 21 juillet 2013
- la Saint-Fiacre à Bailleau-le-Pin le 15 septembre 2013

Une animation intitulée « **Achetons mieux et consommons malin !** » a également été mise en place dans les grandes surfaces à l'occasion de la Semaine Européenne de réduction des déchets.

Communication - Site internet :

Au cours de ces animations, des guides sur la prévention et le tri des déchets sont distribués et sont disponibles sur demande au SICTOM. Vous retrouverez prochainement des conseils et astuces sur notre site internet pour vous aider à réduire et trier vos déchets. Un nouveau logo symbolisant l'amaigrissement de la poubelle sera également présent pendant toute la durée du programme de prévention.



DÉCHETS AMIANTES non friables



Deux solutions pour vos déchets amiantés non friables :

La société MAILLARD 28, rue du château Le Boullay d'Achères 28300 CLEVILLIERS ☎ 02 37 23 96 18 sur devis	La société SEPCHAT 28 18, rue de la Croix-Bourgot 28800 BONNEVAL ☎ 02 37 45 32 91
--	---

La société SEPCHAT accepte les déchets **non friables** uniquement (plaques de couverture, bardage, conduits, dalles, gaines, jardinières et autre objet en fibro ciment lié), aux jours et horaires ci-dessous.

Filmez vos déchets pour la manutention

Jeudi 19 décembre 2013	Jeudi 24 avril 2014
Vendredi 20 décembre 2013	Vendredi 25 avril 2014
Jeudi 30 janvier 2014	Jeudi 22 mai 2014
Vendredi 31 janvier 2014	Vendredi 23 mai 2014
Jeudi 27 février 2014	Jeudi 26 juin 2014
Vendredi 28 février 2014	Vendredi 27 juin 2014
Jeudi 27 mars 2014	Jeudi 24 juillet 2014
Vendredi 28 mars 2014	Vendredi 25 juillet 2014
	Jeudi 28 août 2014
	Vendredi 29 août 2014

De 8h à 12h et de 13h30 à 17h

Au prix de 0.46 € TTC / kg (Paiement sur place)

Ce prix comprend le traitement de l'amiante dans un centre agréé.

Nouvelle consigne de tri des papiers !

Tous les papiers se trient et se recyclent



Trier c'est bien, mais jeter moins c'est mieux !

Prospectus, publicités ou journaux gratuits encombrant souvent les boîtes aux lettres et finissent dans la poubelle bleue sans même être consultés !

Moins de prospectus dans les boîtes aux lettres, c'est possible !

→ **En apposant un STOP PUB**

(autocollants disponibles au SICTOM et en déchèteries)

La publicité ? Oui ! mais numérique !

Si vous êtes un accro des prospectus, vous pouvez néanmoins les retrouver en ligne sur internet, sur des plateformes d'hébergement des catalogues numériques, comme par exemple : www.pubeco.fr ou www.prospectuschezmoi.com



Info 2014

10, rue de la Mairie
28160 DANGEAU
☎ 02 37 96 74 66
Fax : 02 37 96 74 69
E-mail : sictom.bbi@wanadoo.fr
Site web : www.sictombbi.fr

Mot du Président

Pour notre collectivité, l'année 2013 a été marquée par l'intégration de 8 nouvelles communes et le lancement d'une étude d'optimisation de notre fonctionnement.

Ce travail important mais indispensable a pour objectif d'uniformiser le service rendu sur l'ensemble du territoire, à compter du 1^{er} janvier 2015. Il doit également nous permettre de trouver le meilleur équilibre entre la qualité et le coût de ce service.

Au cours de l'année 2014, les diverses actions mises en place dans le cadre de notre programme local de prévention des déchets seront poursuivies (gestion des déchets organiques, compostage individuel, collecte des textiles, éco-consommation, opération Eco-défis des artisans...).

Les objectifs fixés ne seront atteints qu'avec l'adhésion du plus grand nombre.

Je compte sur vous.

Dominique Dousset, Président.

Objectif :
Réduire de 7 %
la production de déchets
en 5 ans



Animations lors de la SERD « Achetons mieux et consommons malin ! »

Dans le cadre de la 5^e édition de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, le SICTOM a organisé quatre jours de sensibilisation à l'éco-consommation en partenariat avec la grande distribution.

En démonstration, deux caddies « mini et maxi déchets » ont permis de comparer le prix et les déchets générés, pour les mêmes quantités de produits mais conditionnés différemment :

- 70 % d'emballages - 50 % à la caisse
+ les produits sont emballés + ils coûtent chers

Les produits **moins emballés, grands formats, en vrac et à la coupe, les écorecharges** et produits **concentrés**, les produits **rechargeables, durables et réutilisables** et ceux respectueux de l'environnement « **éco-labellisés** » sont autant de choix qui permettent d'acheter moins d'emballages, donc moins de déchets et de faire des économies !

Limiter ses emballages est un **geste concret de réduction des déchets (- 26 kg/pers./an)** qui permet également de réaliser des **économies (+ de 400 euros/an)***.

*Source : étude réalisée pour le compte de l'ADEME par 13 Développement et A&B Méditerranée

Choisir des produits peu emballés, économiques et durables





Compostage domestique et jardinage écologique

Recyclez vos déchets de cuisine et du jardin !

Dès 2012, le SICTOM a lancé une opération concernant la gestion des déchets de cuisine et du jardin.

Objectifs :

- réaliser un état des lieux des pratiques sur le territoire via une enquête en boîte aux lettres.
- encourager et développer la pratique du **compostage** (tas, composteur) en proposant des réunions d'informations et des composteurs à coût réduit pour les foyers intéressés.
- promouvoir l'alimentation animale, le paillage, le broyage, la tonte mulching, des pratiques économiques et complémentaires au compostage pour un jardin naturel et facile d'entretien !
- mettre en place un **réseau de guides composteurs** formés par la collectivité : des bénévoles intéressés par le compostage, désireux de transmettre leur savoir.



+ de 1.600 personnes ont répondu à l'enquête et 8 % des foyers se sont équipés d'un composteur.

Près de 1.000 personnes ont également assisté aux réunions où un intervenant spécialisé a présenté les modèles de composteurs, les techniques du compostage, du paillage, de la tonte mulching, du broyage...



Un premier pas : le compostage, un geste écologique, économique et éco-citoyen !

Qu'il se pratique en tas ou en composteur, le **compostage est le 1^{er} geste de réduction des déchets**. Il permet de réduire de plus de 30 % la poubelle (plus de 40 kg/hab./an) en recyclant vous-mêmes une grande partie des **déchets de cuisine** (restes de repas, épluchures, essuie-tout...) et du **jardin** (tonte, feuilles mortes...).

Composter ses déchets, c'est également rendre à la terre ce qu'elle nous a donné en produisant chez soi un engrais naturel, gratuit et de qualité pour les plantes d'intérieur, fleurs, potager...

Aller plus loin : allier jardinage écologique et réduction des déchets du jardin

Une grande partie des déchets verts est compostable, mais les résidus de taille, les tontes de pelouses et les feuilles d'automne encombrant parfois le composteur. Plutôt que d'emmener ces produits en déchèterie, recyclez-les grâce au **broyage, au paillage et à la tonte mulching**. Vous limiterez également l'usage de produits chimiques (engrais, pesticides...).

Toutes ces techniques permettent d'enrichir le sol, de limiter l'arrosage, de protéger les plantes et de réduire les herbes indésirables.

Vous avez un petit bout de terrain, une pelouse, quelques arbres, des fleurs, un potager...
=> optez pour le compostage et jardinez au naturel !



Le compostage en restauration collective, c'est parti !

Un projet test a été lancé en juin 2013 à l'école primaire Jules Verne de Brou et en novembre 2013 à l'école primaire de Charonville.

Ces deux sites pilotes ont été équipés de composteurs et se sont vus remettre gratuitement bio seaux et consignes de tri.

Un diagnostic a été réalisé afin de mesurer les quantités de déchets produites, mais aussi de recenser les bonnes pratiques pour limiter le gaspillage alimentaire.

Les composteurs mis en place devraient permettre de valoriser plus de 500 kg/de déchets par an et d'alléger d'autant les poubelles.



les déchets alimentaires de la cantine et contribuer à réduire le volume des poubelles.

L'initiative a également un but pédagogique : faire comprendre aux enfants qu'il faut faire attention à ce qu'on jette à la poubelle et limiter le gaspillage.

Cette « opération pilote » pour le SICTOM est menée en partenariat avec la commune de Dangeau et Tom Morizeau (éleveur à Dangers).

Le SICTOM a fourni poules, poulailler, matériels et accessoires et la commune se charge du fonctionnement et de l'entretien. Un composteur pédagogique a également été installé pour absorber le trop plein de déchets alimentaires.



Des poules à l'école pour réduire les déchets !

Un projet insolite a vu le jour à l'école de Dangeau, au retour des vacances de Toussaint : l'installation d'un poulailler avec ses 4 poules qui ont pour mission de manger les déchets alimentaires de la cantine et contribuer à réduire le volume des poubelles.

Un « véritable composteur sur pattes », une poule peut en effet se nourrir de 150 à 200 kg de déchets organiques par an et peut pondre 200 à 300 œufs à l'année. Les poules, tout comme le compostage, sont deux solutions qui permettent de valoriser à domicile ses déchets organiques et de réduire sa poubelle.

L'opération « Eco-défis » des commerçants et artisans

Courant 2013, le SICTOM BBI s'est associé à la **Chambre de Métiers et de l'Artisanat** pour mettre en place l'opération **Eco-défis** également soutenue par le **Conseil Général d'Eure-et-Loir**, dans le cadre de son Plan de Prévention des Déchets et de son Plan Climat.



Cinq thématiques :

L'objectif est de valoriser par un label « Eco-défis » les artisans qui mettent en place, dans leurs établissements, des actions concrètes en faveur de l'environnement.

L'artisan engagé doit relever au minimum 3 défis, dans un délai de 6 mois, sur des thématiques telles que l'énergie, le transport, les déchets, les rejets et fluides et les éco-produits.

« Réduire le suremballage de produits livrés par les fournisseurs, ne plus distribuer systématiquement des sacs plastiques souvent inutiles et proposer des alternatives (cabas, panier...), mettre en place des points de collecte (piles, ampoules...), favoriser le tri des déchets recyclables, privilégier l'achat de produits locaux et plus respectueux de l'environnement... » sont autant de défis proposés dans ce projet.

Pour cette première année, ce sont 80 commerçants des secteurs de l'alimentation et des services des principaux centres bourgs du territoire (Brou/Yèvres, Bonneval et Illiers-Combray) qui ont été invités à participer.



Un comité de labellisation se réunira en avril 2014 afin de délivrer le label « Eco-défis » aux artisans, commerçants les plus méritants.

Une seconde vie pour nos textiles !

Deux organismes s'occupent de la collecte des textiles sur notre territoire : **Eco-textile** et le **RELAIS**

18 bornes sont ainsi à votre disposition (déchèteries, parking de supermarchés...) pour y déposer vêtements, linge de maison, chaussures et articles de maroquinerie que vous ne souhaitez pas garder.

Plus de 96 tonnes de textiles collectés en 2012 = plus de 3 kg/hab.

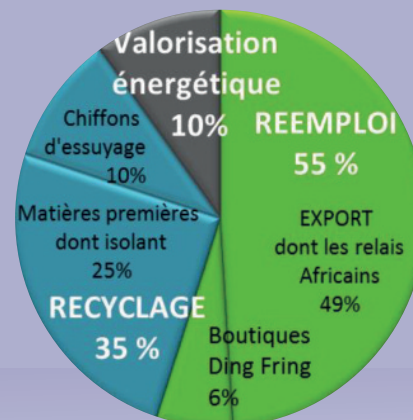
Nous pouvons faire mieux ! Il reste dans nos poubelles environ 8 kg/hab./an, qui sont incinérés alors qu'ils pourraient avoir une seconde vie !

Grand ménage dans vos placards, renouvellement de garde-robe ? Pourquoi jeter à la poubelle ce qui pourrait être utile à quelqu'un d'autre ?

Que deviennent-ils ?

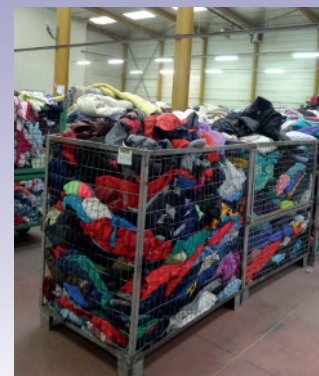
Un don permet directement de limiter la quantité de déchets ménagers et de donner une seconde vie à vos vêtements, de créer de l'emploi et d'agir concrètement pour l'insertion professionnelle.

Eco-textile et le Relais récupèrent les vêtements, les chaussures pour leurs redonner à 90 % une deuxième vie, les 10 % restants sont valorisés pour produire de l'énergie.



La visite du Relais de Favières (28) :

Le Relais emploie 96 personnes et collecte en moyenne 20 tonnes de textiles par jour (5.000 tonnes par an). La collecte est triée et affinée afin de séparer chaussures, manteaux, sacs... en 300 catégories différentes qui tiennent compte de l'état et de l'usure.



Les consignes de tri à respecter :

- Vêtements en bon état
- Chaussures liées par paire,
- Linge de maison,
- Petite maroquinerie (sacs à mains, ceintures,...)

Les articles doivent être propres, secs et regroupés dans des sacs fermés (ne pas y mêler d'articles mouillés ou souillés, comme les vêtements ayant servi au bricolage ou aux travaux ménagers = sans peinture, huile de moteur,...)



Retrouvez toutes les informations et l'implantation des bornes de collecte sur le site : www.lafibredutri.fr

CONSIGNES DE TRI

LE TRI DES EMBALLAGES RECYCLABLES

Vos déchets :



Bouteilles (eau, jus de fruits, sodas, huile, lait...), flacons de gel douche, shampoings, de produits ménagers, cubitainers...

Emballages métalliques : boîtes de conserves, cannettes, bombes aérosols, barquettes aluminium.



Briques alimentaires et emballages cartonnés (gâteaux, thé...)



A TRIER dans votre sac jaune



ATTENTION AUX INTERDITS

→ à mettre dans votre poubelle habituelle

Suremballages, sacs, films et blisters plastiques, pots de yaourts, barquettes en polystyrène, emballages imbriqués, mal vidés ou contenant des restes, boîtes en carton salies, pots de fleurs, couches culottes...



LE TRI DES PAPIERS

Vos déchets :



A TRIER dans le conteneur bleu



ATTENTION AUX INTERDITS

→ à mettre dans votre poubelle habituelle

Films plastiques enveloppant des revues, papiers salis ou gras, papier kraft.



LE TRI DU VERRE

Vos déchets :



Bouteilles, bocaux de conserves et pots



A TRIER dans le conteneur vert



ATTENTION AUX INTERDITS

→ à mettre dans votre poubelle habituelle

Vaisselle, faïence, porcelaine, pots de fleurs, bouchons et couvercles, ampoules.

⚠ Ampoules avec le logo de la poubelle barrée, miroirs et vitres en déchèteries.

